

LE RELAIS

nous avons raison de croire en l'Homme

présente

[eko] BAFFLE

MÉTISSE®



PLAFOND
MUR

*Coton
recyclé
solidaire*

mētisse®

L'isolation durable

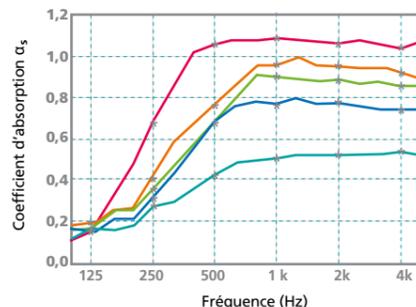
www.isolantmetisse.com



**[eko]
BAFFLE**

> **EXCELLENT CORRECTEUR ACOUSTIQUE !**
Métisse@[eko] BAFFLE est le seul baffle de correction acoustique du marché qui allie performance et écologie.

Métisse@[eko] BAFFLE est composé d'un panneau [eko] en coton recyclé, d'une housse de protection en coton M1, et d'une barre en acier inoxydable.



Baffles/m²	0,5	0,15	0,25	0,42	0,51	0,52	0,53
1	0,17	0,32	0,67	0,77	0,77	0,74	0,74
1,5	0,19	0,37	0,74	0,91	0,88	0,86	0,86
2	0,21	0,41	0,80	0,96	0,95	0,92	0,92
15 baffles à plot	0,21	0,67	1,06	1,08	1,07	1,05	1,05



Composition : **100% coton**
Absorption : **95% des sons !**
LA SOLUTION EFFICACE ET ÉCONOMIQUE

CAPACITÉ D'ABSORPTION

La capacité d'absorption d'un produit dépend de son coefficient d'absorption, appelé coefficient Sabine. Celui est mesuré en fonction des fréquences de sons (grave à aigu). L'absorption de Métisse@[eko] BAFFLE est excellente : $\alpha_w = 0,95$ (ISO 11654) et $NRC^* = 1$ (ASTM-C423). Son absorption est bonne dans les basses fréquences (inférieures à 250 Hz) et c'est un des meilleurs produits disponibles actuellement pour les moyennes et hautes fréquences (de 250 à 4000 Hz). De plus, contrairement aux autres produits, son absorption ne diminue pas dans les hautes fréquences. *(NRC : Noise Reduction Coefficient, norme américaine)

REACTION AU FEU

Le panneau Métisse® et le tissu le recouvrant ont subi des traitements d'ignifugation.
Classement du baffle : **M1** (NFP 92-501)

POIDS

Un baffle **extrêmement léger** avec un poids de 1,7 kg

INSTALLATION

L'installation du baffle se fait **très simplement** à l'aide, par exemple, d'un câble de suspension accroché à la barre métallique glissée dans la partie supérieure du baffle, ou encore plus aisément avec des crochets aimantés.

DIMENSIONS

LONGUEUR (mm)	LARGEUR (mm)	ÉPAISSEUR (mm)	SURFACE (1 face en m²)
1200	600	45	0,72
1200	300	45	0,36

CONDITIONNEMENT

Les baffles sont livrés par 6 ou 12 dans une boîte permettant une protection jusqu'à la pose.

ENTRETIEN

Le nettoyage des baffles **se fait facilement** à l'aide d'une brosse douce ou par aspiration.



> **UNE ADAPTATION**

à tout type d'intérieur

COLORIS

Le baffle est disponible en 33 coloris différents pour s'adapter parfaitement à tout type d'intérieur.



Coton gratté - 1 face - 160g/m²

MISE EN OEUVRE



Institut médical



Gymnase

Mise en oeuvre et entretien facile



École



Industrie



Bureaux



Cinéma

> Quelle correction acoustique pour vos locaux?

La correction sonore des ERP (Etablissements Recevant du Public) est soumise à des règles assurant une limitation du bruit de ces locaux.

Pour les circulations communes des bâtiments, il faut respecter l'Aire d'absorption équivalente A. Celle-ci représente la surface fictive d'une paroi ou d'un matériau ayant une absorption parfaite (100%) ayant la même absorption que la paroi ou le matériau considéré suivant la formule suivante :

$$A = S \times \alpha S$$

A : aire d'absorption équivalente de la paroi ou du matériau en m²

S : surface de la paroi ou du matériau en m²

αs : coefficient d'absorption de la paroi ou du matériau

Fréquence (Hz)	125	250	500	1000	2000	4000
A (m ²)	0,15	0,48	0,76	0,78	0,77	0,76

Aire d'absorption équivalente de Métisse® [eko] BAFFLE

En connaissant l'Aire d'absorption équivalente de la surface à corriger, il suffit de se reporter au tableau des exigences de correction acoustique (tableau 2) pour savoir quelle surface corriger. Ensuite il suffit de diviser cette surface par l'Aire d'absorption équivalente du baffle pour connaître le nombre de baffles à installer.

LOCAUX CONCERNÉS	BÂTIMENTS D'HABITATION	ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS	ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ	HÔTELS
	A ≥ ou égal 1/4 de la surface au sol des locaux considérés			
		A ≥ 1/2 de la surface au sol		
			A ≥ 1/3 de la surface au sol	
				A ≥ 1/3 de la surface au sol surface au sol

Correction acoustique des circulations communes suivant l'article 3 de l'arrêté du 30 juin 1999 relatif aux caractéristiques des bâtiments d'habitation et les articles 6 des arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les ERP

L'autre réglementation concerne la durée de réverbération (Tr). Le Tr est le temps en seconde durant lequel l'intensité sonore de la pièce diminue de 60dB. La réglementation nous donne un intervalle de temps autorisé selon le type de local concerné (voir tableau ci-dessous).

Le calcul du Tr s'effectue suivant la formule :

$$Tr = \frac{0,161 \times V}{A}$$

V : volume de la pièce en m³

A : Aire d'absorption équivalente du matériau en m²

En connaissant le Tr de base de la pièce ainsi que son volume, on peut trouver l'Aire d'absorption équivalente à corriger et ainsi le nombre de baffles utiles.

LOCAUX CONCERNÉS	BÂTIMENTS D'HABITATION	ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS
Salle de repos, d'exercice et de jeux des écoles maternelles. Local d'enseignement, de musique, d'études ou d'activités pratiques, salle de restauration et salle polyvalente d'un volume ≤ 250 m ³ Local médical ou social, infirmerie, sanitaires, administration, foyer, salle de réunions, bibliothèque, centre de documentation	0,4 ≤ Tr ≤ 0,8 s	
Local d'enseignement, de musique, d'études ou d'activités pratiques d'un volume > 250 m ³ (sauf atelier bruyant)	0,6 ≤ Tr ≤ 1,2 s	A ≥ 1/2 de la surface au sol
Salle de restauration d'un volume > 250 m ³	Tr ≤ 1,2 s	
Salle polyvalente d'un volume > 250 m ³	0,6 ≤ Tr ≤ 1,2 s et étude particulière obligatoire	
Autres locaux et circulations accessibles aux élèves d'un volume > 250 m ³	si 250 m ³ < V ≤ 512 m ³ : Tr ≤ 1,2 s si V > 512 m ³ : Tr ≤ 0,15 3√(V)	
Salle de sport	Arrêté relatif à la limitation du bruit dans les établissements de loisirs et de sports	
Atelier bruyant	Arrêté du 30 août 1990 relatif à la correction acoustique des locaux de travail	
Salle de restauration		Tr ≤ 0,8 s
Salle de repos du personnel		Tr ≤ 0,5 s
Local public d'accueil		Tr ≤ 1,2 s
Local d'hébergement ou de soins, salle d'examen et de consultation, bureaux		Tr ≤ 0,8 s
Locaux et circulations accessibles au public, à l'exception des circulations communes intérieures aux secteurs d'hébergement et de soins		si 250 m ³ < V ≤ 512 m ³ : Tr ≤ 1,2 s si V > 512 m ³ : Tr ≤ 0,15 3√(V)

Durées de réverbération réglementaires suivant les articles 5 et 8 de l'arrêté du 25 avril 2003

Découvrez toute la gamme Métisse®

ISOLATION THERMIQUE & ACOUSTIQUE EN COTON RECYCLÉ



MÉTISSE rt : ISOLANT THERMO-ACOUSTIQUE

Applications : murs, sous-toitures et planchers

ROULEAU
Épaisseurs : 50 mm - 80 mm - 100 mm - 120 mm
PANNEAU
Épaisseurs : 80 mm - 100 mm - 120 mm - 145 mm - 200 mm

POUR UNE RAPIDITÉ ET UN CONFORT DE POSE INÉGALÉS

TRÈS BON RAPPORT QUALITÉ/PRIX



MÉTISSE flocon : VRAC À SOUFFLER

- Application : combles perdus (à souffler ou à épandre)
- Conditionnement : sac de 10 kg

TRÈS LÉGER ET ÉMETTANT PEU DE POUSSIÈRES, LE FLOCON COMBLE TOUS LES PONTS THERMIQUES



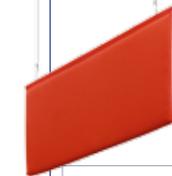
MÉTISSE m+ : L'AFFAIBLISSEMENT ACOUSTIQUE PAR EXCELLENCE

Applications : contre-cloisons et cloisons de distribution

PANNEAU
Épaisseurs : 50 mm - 100mm - 120mm - 145mm - 200mm

LE PRODUIT POUR DIMINUER LES NUISANCES SONORES

NOUVEAU !



MÉTISSE [eko] : CORRECTION ACOUSTIQUE

[eko] BAFFLE

- Fonctions : correcteur acoustique (absorbe les sons) et met en valeur l'espace architectural
- Utilisation : en intérieur. Spécialement conçu pour les Établissements Recevant du Public (lieux de nuisances sonores) !
- Épaisseur : 45 mm
- Dimensions : 60 x 120 cm ou 30 x 120 cm

• DES PERFORMANCES ACOUSTIQUES EXCEPTIONNELLES
• LE SEUL PRODUIT ÉCOLOGIQUE À PRIX PLUS QU'ACCESSIBLE

[eko] PANNEAU ET ROULEAU

- Application : correction acoustique
- Épaisseurs : 45 mm en panneau - 20 mm en rouleau

APPARENT, IDÉAL POUR LES UTILISATIONS PROFESSIONNELLES : SALLES DE SPECTACLE, LIEUX PUBLICS, ETC



MÉTISSE bourrelet calorifuge

- Applications : tuyaux de chauffage et voies sanitaires
- Conditionnement : sac de 50 ml, non palettisé
Poids par sac : 10 kg
- Dimensions : diamètre 4,5 cm

LA RÉFÉRENCE DEPUIS DES GÉNÉRATIONS

LE RELAIS

nous avons raison de croire en l'Homme



Le Relais, un fabricant engagé & responsable

Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Il a notamment développé pour cela la filière industrielle de la collecte/valorisation textile – dans laquelle il est aujourd'hui le leader français – et a inventé un modèle d'entreprise innovant au plan social.

En 2012, 90 000 tonnes de textiles ont été ainsi valorisées. Aujourd'hui, plus de 2 400 salariés ont un emploi au Relais.

Au coeur du développement durable



Cycle de fabrication court et local

- 1 Don du citoyen / consommateur
- 2 Collecte
- 3 Tri
- 4 Transformation industrielle
- 5 Contrôle qualité
- 6 Pose facile, rapide & sans irritation
- 7 Une isolation durable

LE RELAIS

nous avons raison de croire en l'Homme

LE RELAIS MÉTISSE

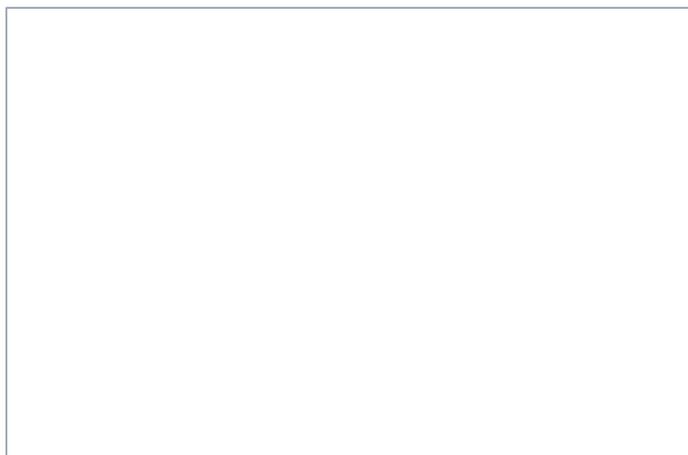


• Centres de collecte et de tri du Relais

• Transformation industrielle de Métille®

→ www.lerelais.org

Votre partenaire Métille®



FRANCE

LE RELAIS MÉTISSE

Service administratif et commercial

Z.I Artois Flandres - 422 boulevard Est - 62138 BILLY-BERCLAU

Tél. : **+33 (0)3 21 69 40 77** / Fax : +33 (0)3 21 74 23 88

E-mail : metisse@lerelais.org

ET EN RÉGIONS : UN RÉSEAU DE TECHNICO-COMMERCIAUX À VOTRE ÉCOUTE !

BELGIQUE

Tél. : **+32 (0) 492 949 762**

E-mail : metissebe@lerelais.org

PAYS-BAS

VRK Isolatie

Tél. : **+31 (0) 13 570 2314**

E-mail : info@vrkisolatie.nl

